

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Arrêté du 27 février 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

NOR : AGRS1505614A

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 27 février 2015, est autorisée au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Le nombre total des places offertes sera fixé ultérieurement.

La date limite de retrait des dossiers d'inscription est fixée au 28 mars 2015.

La date limite de retour des dossiers d'inscription est fixée, le cachet de la poste faisant foi :

- au 11 avril 2015, pour le retour de la fiche d'inscription complétée et adressée suite à la demande de dossier ;
- au 25 avril 2015, pour l'envoi des pièces complémentaires.

La date des épreuves écrites est fixée aux 15 et 16 juin 2015.

Les épreuves orales se dérouleront à partir du 17 juin 2015.

La composition du jury et la liste des candidats admis à concourir feront l'objet d'un arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.